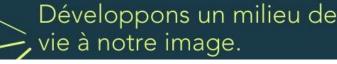


# Consultation publique 2e phase







### CONCOURS DE DÉCORATIONS EXTÉRIEURES DE NOËL

Pour les résidents de la municipalité seulement

Nous vous invitons à nous envoyer une photo de vos décorations extérieures qui illuminent notre village à l'adresse courriel municipalite@stanaclet.qc.ca. N'oubliez pas d'inscrire votre nom, adresse et numéro de téléphone dans le courriel.

Plusieurs prix de participation seront remis.

Fin du concours 31 décembre 2023



### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du conseil municipal. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 19 h 30 à la salle du Conseil au 318, rue Principale Öuest.

Le 6 novembre 2023

Le 4 décembre 2023

### **CONSEIL MUNICIPAL**

Maire Monsieur Francis St-Pierre

**Conseillers** 

Poste n°1 Madame Anick Blouin

Poste n°2 Monsieur Jean-Denis Bernier

Poste n°3 Monsieur Simon Dubé

Poste nº4 Madame Vanessa Lepage-Leclerc

Poste n°5 Madame Mélanie Desrosiers

Poste n°6 Madame Stéphanie Arsenault

### **NOUS JOINDRE**

Bureau municipal 418 723-2816 Télécopieur 418 723-0436 Salle polyvalente 418 724-0900 Bibliothèque 418 724-0821 418 723-1747 Centre communautaire 418 725-5389 Service des loisirs Courriel: municipalite@stanaclet.gc.ca

# 2e phase Consultation publique $\frac{\gamma_*}{k}$



On t'écoute!

Développons un milieu de vie à notre image.

Toute la population de Saint-Anaclet-de-Lessard est attendue pour la deuxième phase de consultation publique dans le cadre de l'élaboration du Plan de développement 2024-2027 de votre municipalité.

À la suite de la première consultation d'octobre dernier, vous avez entamé des réflexions et une démarche collective pour définir un milieu de vie à votre image. Votre participation et votre implication ont généré des bases solides, inspirantes, et mobilisantes pour votre communauté.

C'est dans cette même atmosphère que votre municipalité et la MRC de Rimouski-Neigette souhaitent vous inviter à nouveau afin de déterminer collectivement les actions et projets qui contribueront au rayonnement de votre environnement.

Votre présence, celle de vos enfants, de vos voisins et de vos concitoyens est essentielle. Nous avons donc hâte de vous revoir et on l'espère, bien accompagné!

Salle du Centre communautaire Où?

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard

Lundi 13 novembre 2023 Quand?

> Ouverture des portes : 18h30 Début de la consultation : 19h

https://www.mrcrimouskineigette.qc.ca/developpement-<u>local/plan-de-developpement-consultation-publique/</u>



# VIE MUNICIPALE

### **GAGNANTS DU CONCOURS D'HALLOWEEN**

Après avoir mélangé des centaines et des centaines de dessins Les trois chanceux sont de l'école des Sources Mercí pour votre participation

# Billets gratuits pour le souper d'halloween par les Lions

Une sorcière de la classe de Madame Marie-Ève Dubé

### Catégorie 0-6 ans

Une princesse de la classe de madame Mélanie Paquet

### Catégorie 7-12 ans

Un cowboy de la classe de monsieur Jimmy Hudon



### **CHANGEMENT D'HEURE**

Nous reviendrons à l'heure normale dans la nuit **du 4 au 5 novembre 2023**, précisément à 2 h du matin. **Nous reculerons l'heure**, et gagnerons ainsi une heure de sommeil.



Poursuivez la tradition et vérifiez les piles de vos avertisseurs!

## VIE MUNICIPALE

### **COLLECTE SPÉCIALE DE FEUILLES**

Vous avez beaucoup de feuilles sur votre terrain?

Vous ne savez pas où les mettre.

Une collecte spéciale aura lieu le **15 novembre 2023**. Vous devez mettre le tout au chemin dès le mardi 14 novembre.

Vous devez **OBLIGATOIREMENT** utiliser des sacs en papier, les sacs de plastique ne seront pas ramassés.



### **LA NEIGE**

Un petit rappel avant les premières averses de neige. Nous souhaitons vous rappelez que selon l'article 14 de notre règlement sur les nuisances :

### **Article 14**

Le fait de jeter ou de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains publics, places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé.

Les particuliers s'exposent à une amende minimale de 300 \$ et les entreprises de déneigements fautives s'exposent à une amende minimale de 600 \$ pour une première infraction.

Nous comptons sur votre collaboration.

#### STATIONNEMENT DE NUIT EN PÉRIODE HIVERNALE

Règlement 228-98 relatif au stationnement dans les rues et chemins municipaux

### « Article 5 - Stationnement de nuit en période hivernale

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril inclusivement et ce, sur tout le territoire de la municipalité. »

### « Article 9 - Déplacement d'un véhicule

Dans le cadre des fonctions qu'il exerce en vertu du présent règlement, un agent de la Sûreté du Québec ou toute autre personne désignée peut déplacer ou faire déplacer un véhicule stationné aux frais de son propriétaire en cas d'enlèvement de la neige ou dans les cas d'urgence suivants:

- le véhicule gêne la circulation au point de comporter un risque pour la sécurité publique;
- le véhicule gêne le travail des pompiers, des policiers ou de tout autre fonctionnaire lors d'un évènement mettant en cause la sécurité du public.

Encore une fois, nous vous remercions de votre collaboration.

# LOISIRS ET CULTURE

#### **SERVICE DES LOISIRS**

Veuillez prendre note que le coordonnateur aux loisirs et à la vie communautaire, soit Carl Lavoie, sera en vacances du 6 au 24 novembre inclusivement.

### **LOCAL DES JEUNES**

Le local des jeunes est ouvert du mardi au jeudi de 18 h à 21 h.

Lorsque la patinoire est en opération, le local est ouvert tous les jours.

On peut rejoindre le local des jeunes au 418 724-0900.

#### **SENTIER NATIONAL**

Le sentier national qui relie la chute Neigette au Mont-Comi et St-Gabriel est officiellement fermé pour la période hivernale.

### COURS DE PEINTURE

Bienvenue aux peintres nouveaux et aux habitués (es) pour le cours de Deny Cloutier qui aura lieu au centre communautaire Régis-Saint-Laurent le lundi 11 décembre 2023, 18 h 15.

Le coût est de 45 \$ pour la soirée (tout inclus.)

Amenez votre bonne humeur! Au plaisir de vous y rencontrer.

### **Inscription obligatoire**

Réjeanne Fournier 418 724-7471 ou 418 732-9899





## **ORGANISMES**

### **BRUNCH DE PARTAGE**

Le comité des chevaliers de Colomb de St-Anaclet et le Conseil 2843 de Rimouski vous invitent à son Brunch de Partage annuel, dans notre communauté.

Celui-ci aura lieu, le dimanche 3 décembre 2023 à la salle Régis-St-Laurent du centre communautaire. Il sera servi à partir de 12 h.

La porte du Centre communautaire sera ouverte à partir de 11 h.

C'est une invitation pour chacun de vous paroissiens, paroissiennes à venir vous rassembler et de partager avec nous afin de vivre ce beau moment. Une célébration de la parole avec les Chevaliers de Colomb du Conseil 2843 sera célébrée à l'église à 10 h. Nous soulignerons les anniversaires de mariage ainsi que les années de chevaleries dans l'Ordre Colombien par multiple de cinq ans.

Le coût d'entrée pour le Brunch, c'est très simple, il vous suffit d'apporter des denrées alimentaires non périssables ou laisser un don monétaire à l'entrée. Ces derniers serviront à préparer des paniers de nourriture pour être distribuée à des familles démunies, lors de la grande Fête de Noël.

Comme vous le savez, le besoin d'aide aux démunies est très grand.

Nous vous accueillerons avec un grand plaisir.

### Comité des Chevaliers de Colomb de St-Anaclet,

Raymond Fournier, représentant du comité

Benoît Bossé, Grand Chevalier du Conseil 2843 Rimouski.





### **PANIERS DE NOËL**

### **MUNICIPALITÉ DE ST-ANACLET**

<u>Période d'inscription pour les bons de guignolée</u> (paniers de Noël)

Du 30 octobre au 30 novembre 2023 jusqu'à 16 h

Les personnes qui ont besoin d'un panier de Noël sont priées d'adresser leur demande par écrit au

Club Lions de St-Anaclet 25 C, rue Principale Est St-Anaclet, G0K 1H0

Il s'agit de rédiger sa demande en indiquant votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone ainsi que le nombre de personnes dans la famille et l'âge des enfants.

### **ORGANISMES**



### **CLUB DES 50 ANS DE ST-ANACLET!**

La saison des activités pour l'automne 2023 est bien amorcée. Voici donc les prochains évènements pouvant vous intéresser :

**Le 10 décembre 2023 :** Vous êtes tous cordialement invités à participer à notre traditionnel diner des Fêtes. L'évènement aura lieu le 10 décembre prochain à la salle communautaire Régis-Saint-Laurent. Au menu, bien évidemment du bon cipaille et pâté à la viande.

**Carte de membre :** L'automne marque la saison du renouvellement des cartes de membres du Club des 50 ans. Évidemment, c'est aussi le moment pour toutes personnes qui souhaiteraient adhérer à notre club. Pour les membres n'ayant pas été rejoints, ou pour ceux et celles qui souhaiteraient se joindre à nous ou obtenir de plus amples informations, n'hésitez pas à rejoindre le président, Monsieur Clément Proulx au 418 730-3367.

**Guide pour les aînés :** Le gouvernement du Québec vient de publier tout son nouveau guide pour les aînés. En suivant ce lien : <a href="https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/services quebec/Guide Aines FR 2023.pdf">https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/services quebec/Guide Aines FR 2023.pdf</a> vous y retrouverez une foule d'informations.

**Pour nous rejoindre :** Vous pouvez communiquer avec le président ci-haut mentionné, soit par courriel <u>club50ans.stanaclet@gmail.com</u> ou via notre page Facebook <u>Club des 50 ans et plus de Saint-Anaclet-de-Lessard</u>.

Salutations à toute la population!

Diane Gagnon, secrétaire



### Rappel - Don de lunettes



Nous désirons vous rappeler les lieux de dépôt de vos lunettes usagées :

- √ Salle Réal-Lamontagne
- √ **Bibliothèque Roger-Fournier** (mardi après-midi, mercredi soir et jeudi après-midi)
- √ **Bureau municipal** (318 rue Principale Ouest)

Nous prendrons vos dons avec plaisir!

Lise Brillant, responsable Comité de la vue 418-723-5670

## **ORGANISMES**



Pour connaître les services d'aide alimentaire,



consulte notre carte, disponible dans la bibliothèque près de chez toi ou sur

Avec la participation financière de :



En partenariat avec les Alliances pour la solidarité et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale



Facebook: Nourrir Ensemble Rimouski

VACCINATION
AUTOMNALE
CONTRE LES
VIRUS
RESPIRATOIRES

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent

### Prenez rendez-vous dès maintenant sur Clic Santé

Une ligne téléphonique sans frais, 1 866 445-0601, est disponible du lundi au vendredi.

Les vaccins contre la grippe saisonnière et contre la COVID-19 sont disponibles pour toutes les personnes souhaitant s'en prévaloir. Il sera possible de recevoir gratuitement les deux vaccins en même temps en sélectionnant vos choix lors de la prise de rendez-vous.

Rappelons qu'il demeure important de recevoir le vaccin contre la grippe saisonnière si vous vivez avec une maladie chronique telle que le diabète, des troubles immunitaires, une maladie cardiovasculaire, respiratoire ou rénale.

Votre gouvernement

Québec ##

